Image not found or type unknown

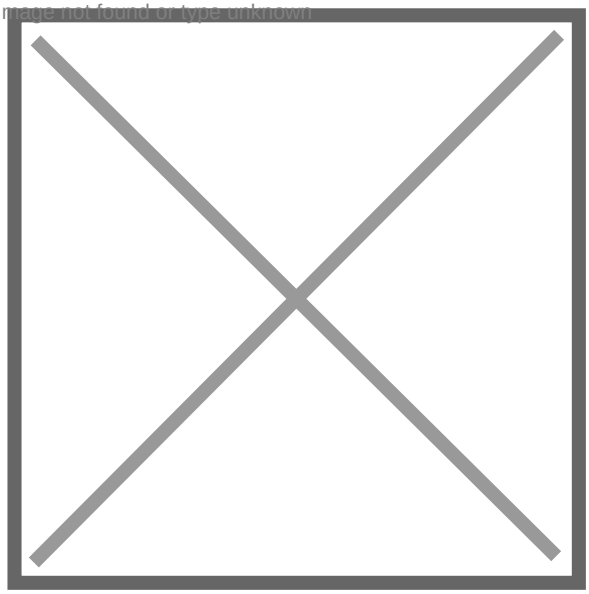

Spoliation abus de faiblesse etat d'ignorance

Par **lali**, le **17/03/2012** à **11:49**

Bonjour,
Je suis en état de choc, et mon histoire et trop longue a raconter. j'ai besoin d'aide ma soeur et mon beau frère on abusés de ma confiance et de ma faiblesse pour me spolier de mon bien.
en effet suite à une fuite avec mon enfant menacé par son père de mort, je suis parti me cacher chez des amis dans une autre ville.
Personne ne savait ou je me trouvais mis à part ma sœur et mon beau frère.
Je ne pouvais pas avoir un appartement à mon nom à ce moment là.de peur d'être retrouvé.
Ma sœur et mon beau frère m'ont proposé de l'enregistrer au nom de leur SCI et de me le restituer à la majorité de mon fils
J'ai acquitté tout ce qui incombe en charges propriétaire depuis le début, et remboursé le prêt fait par a SCI;
Aujourd'hui ils ne veulent plus me rendre mon bien, le problème c'est que ma sœur et son mari on enregistré à mon insu le bien à leur propre nom et pour ne pas que je m'en rende compte m'ont fait un bail de location au nom de la SCI dont ils ne sont pas associés ni gérants comme ils le prétendaient, néanmoins ils encaissaient les chèques de remboursement de prêt au nom de cette SCI SANS PROBLEME.
J'ai besoin d'aide je risque de me retrouver hors de chez moi avec mon fils alors que je n'ai fais que payé mon bien depuis 98.

Ils m'ont fait un faux bail SCI qui n'est pas propriétaire du bien et ils ont encaissés des chèques au nom de cette SCI alors qu'ils y sont étrangers. Tout cela pour ne pas que je me rende compte que mon bien était en réalité enregistré à leur propre nom.
Aujourd'hui je vie avec une épée de Damoclès sur la tète car je ne sais pas ce qui m'attend demain.
C'est un appel au secour car je n'ai aucun moyen de payer un pénaliste et je suis en

désarrois le plus total.
Merci merci à celui ou à celle qui voudra bien m’aider dans cette affaire.

Lali

Par **Marion2**, le **17/03/2012** à **12:32**

Bonjour,

Il faut contacter très rapidement un avocat.

Par **lali**, le **17/03/2012** à **12:54**

Merci Marion2

oui je sais, j'ai un avocat qui concerne l'affaire que ma sœur et son mari on mis en place pour nous mettre dehors, mais il n'est pas pénaliste et cela semble compliqué pour lui.
en plus j'ai déjà eu des conseils de pénaliste, mais leurs honoraires sont exorbitant; l'aide juridictionnel propose de jeunes avocats mais il y a tellement en jeu que je ne voudrais pas me tromper.
c'est pour cela que j'ai fais un appel au forum si un avocat expérimenté pouvait prendre mon affaire avec des honoraires que je peux supporter. je suis désespéré, sachant que c'est ma propre famille qui me fait ça c'est d'autant plus dure.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés